

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 février 2019

2019-9-170

Date d'affichage : 8 février 2019

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 5 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 30 janvier 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique
DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à
M. Dominique THÉNAULT, M. Stéphane CHOUIN à M. Vincent CALVO, Mme Jocelyne BACHMANN à
M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Elysabeth CATOIRE à M. Jean-Paul ROCHE, Mme Marie-Annick VATZ à
M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie
CHARRON

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : CRST - création d'une aire de jeux d'eau au CUBE

Dans le cadre du développement de l'offre de loisir pour les plus jeunes au sein du complexe aquatique « LE
CUBE », la Communauté de communes des Portes de Sologne souhaite créer une aire de jeux d'eau extérieurs sur
le site du complexe.

Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €	HT	TTC	Recettes €	HT
Travaux	115 508,66 €	138 610,39 €	Région	23 101,73 €
			Etat - DETR	57 754,33 €
			Autofinancement	34 652,60 €
Total	115 508,66 €	138 610,39 €	Total	115 508,66 €

Signé par : Jean-Paul ROCHE

Date : 11/02/2019

La commune sollicite la Région Centre-Val de Loire via le CRS du Pays Sologne Val Sud pour soutenir
financièrement ce projet d'équipement nautique.

Qualité : CC PORTES DE
SOLOGNE-PDT

La subvention sollicitée représente 20 % du montant du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à

- solliciter une subvention auprès de la Région au titre du CRST,
- déposer le dossier de demande de subvention,
- signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE